

ENGAGEMENT DE GESTION - LOT 04 PROTECTION JURIDIQUE - VILLE ET CCAS D'ARAMON- 2018
ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

ENGAGEMENT DE GESTION

Les engagements en matière de gestion sont pris par le candidat ou son mandataire :

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE GESTION	Réponse	Qui assume l'engagement ?	
		Cocher la case	
		Candidat	Mandataire
FOURNITURE DE DONNEES STATISTIQUES			
Le souscripteur souhaite disposer d'un état de sinistralité détaillé reprenant les circonstances de chaque sinistre et l'état des dossiers provisionnés : Indiquer si vous êtes en mesure de fournir ce type d'état :	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
Le souscripteur souhaite obtenir 1 édition de la sinistralité (Mars ET Septembre)	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
GESTION DU CONTRAT			
L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'en cas de dépassement des délais indiqués, l'assureur s'exposera à des pénalités de retard d'un montant forfaitaire de 50 € par jour ouvré de retard. A charge à l'assureur de récupérer les sommes par mandat administratif auprès de son intermédiaire si intermédiaire gestionnaire.			
N° assistance téléphonique 7/7 – 24h/24h ? L'indiquer :	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
Réponse sur la prise en charge ou non du litige sous 48h ouvrées ? Si NON : délais contractuel :.....	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
Transmission des avenants en moins de 30 jours ? Si NON : délais contractuel :.....	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
GESTION DES LITIGES			
L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en cas de dépassement des délais indiqués, l'assureur s'exposera à des pénalités de retard d'un montant forfaitaire de 50 € par jour ouvré de retard. A charge à l'assureur de récupérer les sommes par mandat administratif auprès de son intermédiaire si intermédiaire gestionnaire.			
Possibilité de libre choix de l'avocat en charge du dossier	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
Si oui, les honoraires d'un barème de remboursement est-il imposé ? (le joindre)	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
Prise en charge directe des honoraires par l'assureur si l'avocat est communiqué par l'assureur ?	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
Réponses aux questions concernant l'avancement du litige en cours sous 72h ouvrées ? Si NON : délais contractuel :.....	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
Les mémoires rédigés par l'avocat de l'assureur sont-ils remis au souscripteur pour avis ?	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
MOYENS MIS A DISPOSITION			
Mise à disposition d'un interlocuteur privilégié pour la gestion du contrat ?	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

Mise à disposition d'un interlocuteur privilégié pour la gestion du litige ?	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
Des outils de suivi et de gestion des sinistres par internet sont-ils mis à disposition ?	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON		
Fait à : Le :	Signature du candidat et cachet :		